

Communiqué de presse

« Donnons-nous les moyens d'une École inclusive »



Conseiller Départemental
de Côte d'Or

Canton de Dijon 6

Site Internet :

<https://massarndiaye.org>

Nous n'y sommes toujours pas !

Et pourtant le 13ème alinéa du préambule de la constitution affirme que "La nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction (...) ».

A chaque rentrée scolaire, l'espoir de nombreuses familles de voir leur enfant en situation d'handicap aller à l'école se confronte à la réalité du terrain. Puisque malgré les déclarations des différents gouvernements et ministres de l'Éducation Nationale, **l'École inclusive n'a toujours pas les moyens de ses ambitions.**

Et cette rentrée scolaire ne fait pas exception. Les mêmes constats : de nombreux enfants en situation d'handicap et connaissant des troubles cognitifs de l'apprentissage ont des difficultés de scolarisation faute d'attribution d'une AVS (Assistante de Vie Scolaire) ou de non-remplacement d'une AVS.

Faire de l'inclusion scolaire ne peut pas se limiter à de simples communications ou à des intentions. **L'École inclusive c'est celle qui permet aux enfants en situation d'handicap d'accéder à l'apprentissage des savoirs fondamentaux.**

Une instruction obligatoire qui contribue à l'égalité des chances et à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales.

L'École inclusive c'est celle qui place l'acceptation du handicap comme un vecteur du bien-vivre ensemble.

Nous ne sommes pas au rendez-vous de ce défi majeur qui s'impose à notre société.

De nombreuses familles sont engagées dans des parcours administratifs complexes parfois déshumanisés par faute de moyens. A ce combat, s'ajoute un accompagnement personnel quotidien qui exclue les parents d'une vie professionnelle voire sociale.

Et je tiens, ici, à remercier l'ensemble des associations et structures qui accompagnent ces familles.

Abraham Lincoln disait « Si vous trouvez que l'éducation coûte cher, essayez l'ignorance ». Peut-on lui donner tort ?

Lors de l'assemblée départementale du 24 juin 2019, j'appelais l'ensemble des conseillers départementaux de Côte d'Or à se mobiliser sur la question de l'inclusion scolaire à l'heure où notamment la loi pour une École de la confiance mettait en place les PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés).

Je réitère cet appel ainsi qu'à l'ensemble des élus de la République qui souhaitent faire de l'inclusion scolaire une réalité. **Donnons-nous les moyens pour accompagner les enfants en situation d'handicap en milieu scolaire et professionnel.** Notre responsabilité nous appelle à nous engager avec plus de force auprès de ces associations et structures qui œuvrent à construire une société des uns avec les autres.

Construire une société qui donne sens à chaque citoyen nous impose de placer l'humain au cœur de nos réflexions.

C'est aussi et surtout une société des biens communs.

Citoyennement.